

COEFF 1 AU  
CHALLENGE FTTRI 2023

# DUATHLON VERT INTERSPORT

DIMANCHE

# 19

MARS 2023



**6/8 ans - 9/11 ans**  
**XS** à partir de 12 ans - **S** à partir de 16 ans  
ORGANISÉ AU PLATEAU DE TARAVAO



OUVERT AUX LICENCIÉ(E)S FTTRI ET NON-LICENCIÉ(E)S A PARTIR DE 6 ANS

# INTERSPORT®

Le sport, la plus belle des rencontres

INFORMATIONS / INSCRIPTIONS [WWW.TAHITITRIATHLON.PF](http://WWW.TAHITITRIATHLON.PF)  
OU INTERSPORT FARE UTE PAPEETE  
OU TAHITISPORTS CARREFOUR TARAVO





FÉDÉRATION  
TAHITIENNE  
DE TRIATHLON

**INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT SUR [WWW.TAHITITRIATHLON.PF](http://WWW.TAHITITRIATHLON.PF)**

L'épreuve est organisée suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTRI) en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

**Chapitre 1 – Arbitrage de l'épreuve** L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide la la réglementation sportive de la FTTRI [cliquez ici pour la lire](#)

Les principales règles applicables sur les épreuves :

- Le port du casque à coque dure (norme CE), parfaitement ajusté, est obligatoire sur la partie cycliste,
- Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied et derrière en vélo,
- La cession de dossard est strictement interdites

### **Chapitre 2 – CESSION DU DOSSARD**

- Il est expressément indiqué que les athlètes participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.
- La cession du dossard est strictement interdite. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.
- En cas d'accident, le cédant et le reprenneur du dossard pourront éventuellement voir leur responsabilité recherchée.
- Le mandataire de la gestion des inscriptions pour le compte d'un groupe est tenu d'informer les participants du contenu du règlement de la course, de l'interdiction de cession du dossard et pourra éventuellement, en cas d'accident, voir sa responsabilité recherchée.
- Il est strictement interdit de courir sans dossard et tout contrevenant sera éventuellement susceptible d'engager sa responsabilité. L'organisation ne saurait être tenue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

### **Chapitre 3 – Dispositions Générales**

#### **Article 3-1 :**

- Le « Duathlon vert de Taravao » est organisé par le club de Kona Tri Tahiti sous l'égide de la Fédération Tahitienne de Triathlon, le **dimanche 19 mars 2023** au plateau de Taravao.
- Les épreuves proposées seront ouverts aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux non-licencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière.

**Article 3-2 :** Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent..



**Article 3-3** : Les épreuves des épreuves

- Ouvert aux licencié(e)s et non-licencié(e)s\* :

- Cross-Duathlon 6-8 ans (individuel) -> 250m de trail, 1km de VTT, 250m de trail
- Cross-Duathlon 9-11 ans (individuel) -> 500m de trail, 2km de VTT, 500m de trail
- Cross-Duathlon assimilé XS (individuel) -> 1,5km de trail, 4km de VTT, 1,5 km de trail
- Cross-Duathlon assimilé S (individuel ou par équipe) -> 3km de trail, 11km de VTT, 1,5 km de trail

\* Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.

- [Cliquez ici pour télécharger le certificat médical type conformément à l'arrêté](#)
- [Cliquez ici pour télécharger l'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté.](#)

\*\* La catégorie benjamin peut participer à la course 9-11 ans mais ne pourra pas prétendre à un podium sur cette épreuve (point n° 2.11.1.2 de la réglementation fédérale concernant le cahier des charges des compétitions fédérales).

**Article 3-4** : La possession d'un **certificat médical (moins d'un an)** de non contre-indication à la discipline **en compétition est obligatoire** pour les personnes n'ayant pas de licence fédérale « compétition »

## Chapitre 4 – Programme

### Dimanche 19 mars 2023 :

A partir de 7h45 Accueil des athlètes et retrait des dossards pour les deux courses

8h30 Briefing des deux courses et fermeture du parc à vélo pour les deux courses

**8h45 Départ duathlon XS**

**9h00 Départ duathlon S**

10h30 Briefing des deux courses et fermeture du parc à vélo pour les deux courses jeunes

**10h45 Départ de la course 6-8**

**11h15 Départ de la course des 9-11**

11h45 Récompenses

12h00 Fin de la course

## Chapitre 5 - Inscriptions

Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement ou par l'intermédiaire de leur club via le site internet de la fédération tahitienne de triathlon : [www.tahititriathlon.pf](http://www.tahititriathlon.pf).

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.



- Remboursement à 100 % sous justificatif écrit par une personne compétente 72 heures avant la compétition fédérale.
- Possibilité de règlement par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 16/03/2023 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTri.
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 08/03/2023 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 16/03/2023 à 8h00 (heure de Tahiti).

Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)	Engagement le jour de la compétition
Cross Duathlon 6-8 ans (ind)	1 000 xpf	1 500 xpf	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross Duathlon 9-11 ans (ind)			
Cross Duathlon XS (ind)	2 000 xpf	3 000 xpf	
Cross Duathlon S (ind ou équipe)	3000 xpf	4000 xpf	

Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale 2022) et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions		Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)		Engagement le jour de la compétition
Cross Duathlon 6-8 ans (ind)	1 000 xpf	+250xpf de licence journée	1 500 xpf	+250xpf de licence journée	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross Duathlon 9-11 ans (ind)					
Cross Duathlon XS (ind)	2 000 xpf	+1000xpf de licence journée	3 000 xpf	+1000xpf de licence journée	
Cross Duathlon S (ind ou équipe)	3000 xpf		4000 xpf		



## Chapitre 6 - Parcours des épreuves

### **Cross Duathlon S :**

- 1er TRAIL : Le parcours à pied est un chemin herbe/terre de 3 km couru en 2 boucles de 1,5km pour le S, avec un dénivelé positif moyen de 180m.
- VTT : Les départs et arrivées s'effectuent dans le parc à vélo. Les VTTistes empruntent la route goudronnée pour descendre jusqu'au Belvédère puis prennent le chemin à droite . Le parcours S est une boucle de 2,5 km composée d'une descente de 700 m et d'une remontée progressive jusqu'au point de départ de la boucle. A effectuer 3 fois, pour un dénivelé moyen de 360m, sur un terrain 100% herbes hautes/terre. Les cyclistes rejoignent le parc à vélo par la route goudronnée. Un VTT est obligatoire.
- 2er TRAIL : Le parcours à pied est une boucle de 1,5 km, identique à celle de la première course à pied.

### **Cross Duathlon XS :**

- 1er TRAIL : Le parcours à pied est identique à celui du S, sur une seule boucle. Le dénivelé moyen est de 60m.
- VTT : Les départs et arrivées s'effectuent dans le parc à vélo. Le parcours est identique à celui du S, avec une boucle à effectuer (au lieu de 3). Un VTT est obligatoire. Le parcours VTT utilisé est commun avec celui du S.
- 2eme TRAIL : Le parcours à pied est identique au premier parcours.

### **Cross Duathlon 6/8 ans et 9/11 ans :**

- 1er TRAIL : Le parcours à pied se compose d'un boucle depuis le parc à vélo jusqu'au point de vue du belvédère (montée/ descente). A effectuer une fois pour les 6-8 et 2 fois pour les 9-11.
- VTT : Les départs et arrivées s'effectuent dans le parc à vélo. Le parcours se compose d'une boucle de 500 m qui joue avec les obstacles naturels du site (talus, rampe) et des obstacles rapportés, au niveau du parking, sans dénivellation. A effectuer 2 fois pour les 6-8 et 4 fois pour les 9-11. Un VTT est obligatoire.
- 2eme TRAIL : Le parcours à pied est identique au premier parcours.

## Chapitre 7 - Classement et récompenses

Courses	Podiums			
<b>Cross duathlon 6-8 ans</b>	3 premières filles		3 premiers garçons	
<b>Cross duathlon 9-11 ans</b>	3 premières filles		3 premiers garçons	
<b>Cross Duathlon XS</b>	3 premières filles (benjamine)	3 premiers hommes (benjamin)	3 premières filles (minime)	3 premiers hommes (minime)
<b>Cross Duathlon S</b>	3 premières femmes scratch et catégorie cadette	3 premiers hommes et catégorie cadet	Première équipe Homme, Femme, Mixte	



## **Chapitre 8 - Responsabilité**

Les triathlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRI. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non- respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.

## **Chapitre 9 - Environnement**

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

## **Chapitre 10 - Droit à l'image**

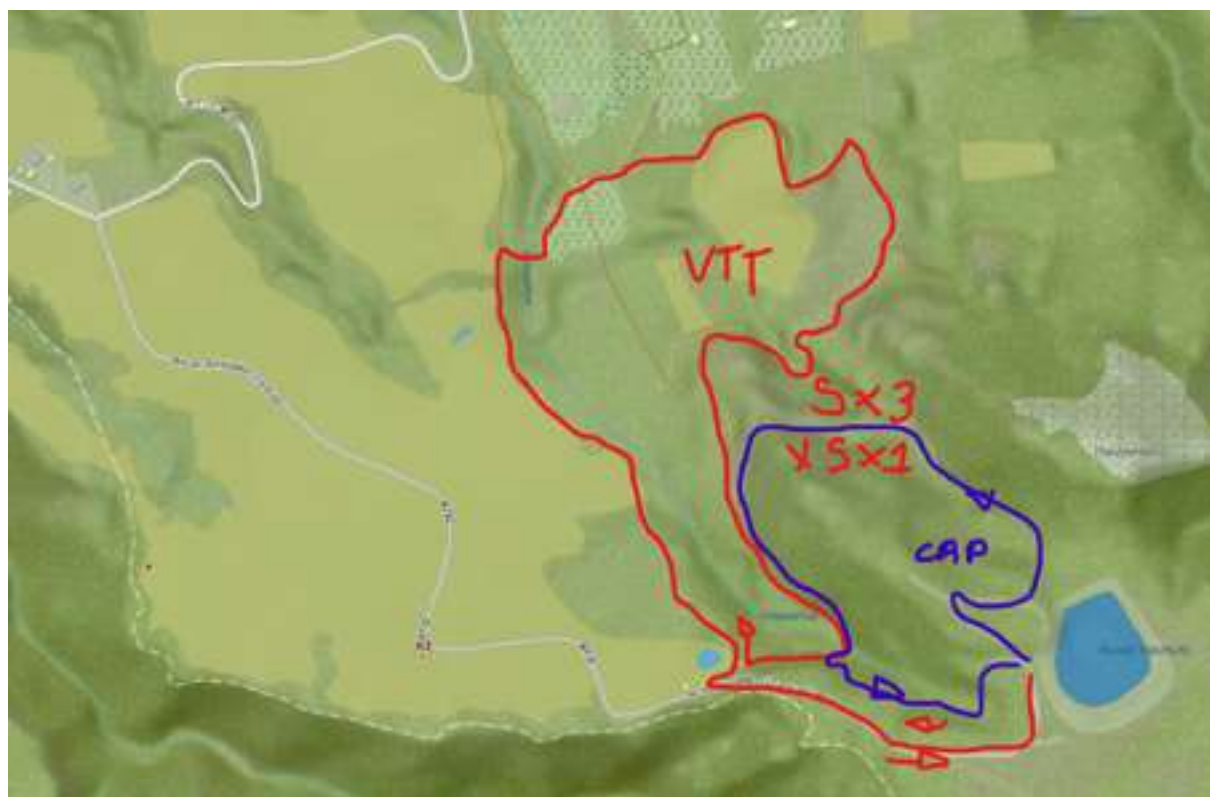
Le concurrent accepte à utiliser les photos et vidéos (pouvant inclure son nom et prénom, ses propos et sa représentation) prises durant toute la durée de la compétition fédérale. Le cas échéant, le concurrent peut refuser le droit à l'image en envoyant un courrier officiel adressé au président de la FTTRI avant la date de la compétition fédérale.

## **Chapitre 11 - Annexe**





FÉDÉRATION  
TAHITIENNE  
DE TRIATHLON



Contact  
fedetahititriathlon@gmail.com  
40 53 38 48

  
www.tahititriathlon.pf

Siège de la FTTri  
Rue copenrath, stade Fautaua  
98 716 Pirae BP 54 64